**Prédication du 21 février**

 Le texte proposé à notre méditation se trouve dans l’Épître de Pierre, chapitre 3, versets 13 à 22 :

 « 13 Et qui vous fait mal (kako/w) si vous devenez des aspirants (zelwthj) au bien (a)gaqoj=Bien) ? 14 Mais si vous deviez souffrir malgré cela à cause de la justice, bienheureux ! Et leur crainte, ne craignez pas, et ne soyez pas troublés. 15 Le Seigneur, le Christ, sanctifiez dans vos cœurs, **prêts** (etoimoi) **toujours à [donner] une réponse à quiconque vous demande compte** (lo/goj) **de l’espérance [qui est] en vous**, 16 mais **avec douceur** (prau=thtoj) **et crainte**, ayant bonne conscience, afin que, sur le point où vous faites l’objet d’une parole d’opposition (katalale/w), ceux qui vous menacent (e)phreazw) soient confondus d’une bonne conduite (a)nastro/fhn) en Christ. 17 En effet, il vaut mieux (comparatif d’agaqoj) souffrir en faisant le bien (a)gatopoiew) qu’en faisant le mal (kakopoiew), si c’est ce que veut la volonté de **Dieu**. 18 Car Christ aussi, une fois pour toutes, a souffert pour les péchés (dikaio/j), juste pour les injustes (a)dikaioj) afin qu’il vous amène à **Dieu**, ayant été mis à mort concernant la chair, ayant été vivifié concernant **l’Esprit**. 19 (C’est) par lui aussi [l’Esprit], qu’étant allé, il a proclamé [l’Évangile] aux esprits qui sont en prison, 20 à ceux qui ont désobéi ((a)peiqhsasin : ou refusé de croire) jadis lorsque la patience de **Dieu** attendait (apekdexomai) dans les jours de Noé, qui construisait l’arche, dans laquelle peu (oligoi), c’est-à-dire huit âmes, furent sauvés par l’eau. 21 Une eau qui pour vous est un anti-modèle du baptême qui vous sauve maintenant ; lequel n’est pas l’enlèvement d’une souillure mais la promesse (e)perwthma) faite par une bonne conscience envers **Dieu** par la résurrection de Jésus-Christ, 22 qui est à droite de **Dieu** étant allé au ciel, à qui sont soumis les anges, les pouvoirs et les puissances »

 Chers frères et sœurs en Christ,

 Une fois n’est pas coutume, il est bon de s’aventurer « ailleurs », dans d’autres textes que ceux des évangiles. Surtout dans des textes sur lesquels nous prêchons peu et que nous lisons peu car ce sont des textes, il faut le dire, quelque peu difficiles. Mais leurs difficultés ne signifient pas que ces textes n’ont rien à nous dire. Bien au contraire.

## 1) Rendre compte

 **En effet, ce passage de l’Épître de Pierre vient nous rappeler à notre responsabilité** : « rendre compte » à quiconque nous sollicite, nous questionne, nous interroge. Il s’agit littéralement de faire « l’apologie » de notre espérance, de notre foi. Il est possible, dans le contexte de l’époque, que cette « apologie », cette défense se déroule dans un tribunal. Après tout, dans les années 90, la séparation avec le Judaïsme est actée et le christianisme, les chrétiens, font l’objet de critiques de la part des romains. Et, au-delà des critiques et des injures, les chrétiens, très concrètement, sont persécutés, amenés, conduits par les autorités romaines, devant les tribunaux pour « *troubles à l’ordre public* », « *conduites contestant l’ordre social*», « *faisant vaciller les piliers symboliques de la société* ». Parmi ces motifs, il y a la place de la femme, la monogamie, l’éducation, la position critique sur l’esclavage. La chose n’est donc pas impossible. « *Mais il est plus vraisemblable que notre passage renvoie à des expériences qui, pour être moins officielles* » n’en sont pas moins délicates : le monde n’acceptait pas facilement ces chrétiens qui ne se conformaient pas aux habitudes qui règlent la vie sociale du temps dans ses dimensions économiques, culturelles et religieuses. Pline le jeune, qui écrit à l’empereur pour lui demander conseil sur l’attitude à tenir concernant ces « chrétiens », fait état de personnes qui « *s’engagent par serment, non à commettre quelque crime, mais à ne se livrer ni au vol, ni au brigandage, ni à l’adultère, à ne point manquer à leur promesse* [refus du serment]*et de se nourrir de mets ordinaires et innocents* [allusion à l’eucharistie qui s’oppose aux sacrifices et sape toute l’économie sacrificielle] ». Ce qui serait ici demandé aux chrétiens, c’est de « *ne pas se retirer dans le silence d’un ghetto en se refusant à s’expliquer ouvertement* » (Prigent, p. 97-98) sur leurs différences « éthiques ». Une tentation bien compréhensible puisque c’était déjà l’attitude de certaines sociétés secrètes, ces cultes « à mystère » qui attiraient tant de monde, fascinaient tant de personnes. **L’auteur de Pierre inviterait les chrétiens de son temps à la transparence**. Ils auraient tout à gagner, dit Pierre, à proclamer bien haut ce qui les pousse à vivre comme ils le font. A s’expliquer sur leur espérance. A dire en quoi leur foi les amène à adopter une conduite autre, les amène « ailleurs ». **L’interpellation de Pierre est à entendre pour nous aujourd’hui**. Nous sommes appelés encore aujourd’hui, là où nous sommes chacun et chacune, dans nos contextes de vie, de travail, dans les associations que nous fréquentons, auprès des personnes que nous côtoyons ; nous sommes appelé.es à « *rendre compte de notre espérance* ». C’est un appel individuel et collectif. **Sur quelles sujets sommes-nous questionnés aujourd’hui ?** Des questions qui, au nom de notre foi, nous amène à donner des réponses différentes, peut-être plus complexes, plus nuancées que les simples « pour » ou « contre » qu’est tentée de donner la société. Il est difficile de le dire car le protestantisme est très varié et que sur tous les sujets il y a autant de réponses possibles que de protestants. Je tenterai quand même de discerner trois questions. D’abord, le 8 octobre dernier, l’Assemblée nationale a adopté en première lecture la proposition de loi modifiant la loi Veil sur l’IVG, qui annule la clause de conscience des médecins et allonge le délai légal de l’IVG de 12 à 14 semaines. Quoi que nous pensions de l’Interruption Volontaire de Grossesse et du statut de l’embryon, ne sommes-nous pas dans la capacité de nous élever contre cette loi ? Au nom même de la liberté de conscience qui nous est chère depuis le 16e siècle ? Ce droit que nous revendiquons de pouvoir penser, croire et agir différemment des autres, tout en faisant partie de la République. Parce que nous avons refusé qu’une croyance nous soit imposée, nous pouvons refuser qu’une certaine pratique soit imposée à des médecins qui considèrent un tel acte comme contraire au serment d’Hippocrate sur lequel ils se sont engagés. La liberté, que certains et certaines prônent, ne peut être conquise aux dépens de la liberté des autres. Le deuxième lieu sur lequel nous pouvons faire entendre une musique différente, c’est l’immixtion de l’État dans les affaires religieuses. Là aussi, quoi que nous pensions du projet de loi voté cette semaine au parlement, et examiné début mars par le Sénat, ce projet de loi modifie profondément la loi 1905 séparant l’Église de l’État. En 1905, la loi affirmait la liberté des cultes à s’organiser eux-mêmes. C’était une loi de confiance. De mutuelle confiance. La loi votée en 2021 instaure une immixtion de l’État dans la vie des associations cultuelles : des déclarations aux subventions, en allant même jusqu’au don. C’est une loi d’*a* *priori* méfiance. Une loi qui, comme le souligne le président de la FPF, François Clavairoly, considère que toutes les religions sont, d’office, « obscurantistes ». Parce que nous avons toujours prônée une relation de fidélité avec la République, c’était déjà l’affirmation des Huguenots avec la fameuse « croix huguenotte » -, nous pouvons demander un aménagement de la loi 1905, adaptée au nouveau paysage religieux, mais conforme à l’esprit de la loi de 1905. Une loi de mutuelle confiance et de mutuel respect. Enfin, un troisième sujet pourrait nous amener à faire entendre notre voix discordante. C’est le respect du droit de l’animal. Un sujet qui agite de plus en plus les consciences. Qui oppose, divise de plus en plus les personnes. On se souvient des vitrines de boucheries détruites, incendiées par des membres de L214. Sur ce point, il nous est possible de dire que si l’animal doit être respectée, jamais aucun animal, aucune espèce ne sera plus importante qu’un seul individu de cette planète. Au nom de notre foi au Dieu Créateur, nous pouvons affirmer l’importance centrale, fondamental, de l’humain. Quel qu’il soit et quelle que soient sa foi ou sa non-foi, son origine, son statut social, son âge ou son orientation sexuelle : chaque vie compte ! Car, fondamentalement, chaque humain a été créé à l’image de Dieu.

## 2) Avec douceur et crainte

 Voilà trois lieux qui peuvent nous amener à poser aujourd’hui une parole différente mais il y en a sans doute beaucoup d’autres. Mais, dans ces domaines, le texte donne une précision concernant notre intervention : « **avec douceur et crainte** ». La douceur a sans doute à voir avec l’attitude du Christ évoquée au verset 18. La douceur est ici une passivité. Une non-réplique au mal, un peu comme un tremblement de terre où la terre elle-même refuserait de donner prise à des « répliques ». On voit bien combien la douceur prônée ici est à mille lieux des attitudes qui ont court dans les débats télévisés ou radiophoniques. Et même, parfois, ceux qui se déroulent dans nos synodes ou nos églises. Mais si la douceur semble claire, qu’en est-il de « la crainte ». Le verset 14 semble exclure que le terme renvoie à une quelconque « peur » des adversaires. Alors, qu’en est-il ? **Peut-être qu’elle est une allusion à la grande responsabilité qui nous ait faite et sur laquelle nous n’avons que peu de maîtrise**. C’est avec « crainte » toujours qu’il nous faut faire l’apologie de notre espérance. La crainte de nous positionner en « surplomb » alors que, si nous ne sommes pas pires que nos concitoyens, nous n’en sommes pas meilleurs pour autant. La crainte aussi d’être dans l’erreur car non détenteurs de la vérité. La crainte car la seule chose que nous savons, c’est que ce ne sont pas nos positions, nos prises de paroles, notre défense de la foi qui nous conduiront à Dieu puisque, comme le dit Pierre, c’est Lui qui, à jamais nous amène à Lui et nous permet d’assumer avec confiance nos craintes. Amen.